

A Créteil, le 24 mai 2024

Comité Interministériel du Handicap

Le 16 mai dernier à l'occasion du Comité Interministériel du Handicap (CIH) le Gouvernement a réaffirmé son engagement en faveur du handicap et a précisé certaines mesures annoncées lors de la conférence nationale du handicap qui a eu lieu il y a un an, le 27 avril 2023. Si certaines mesures vont dans le bon sens, des interrogations persistent et interrogent les modalités de mises en œuvre.

Dans l'ensemble les mesures annoncées prennent en considération les demandes ciblées par les acteurs du handicap : comme de la création des observatoires des besoins, la création d'un fond de soutien à la transformation, la prise en charge par l'éducation nationale de l'accompagnement humain sur la pose méridienne, et encore la pénalisation de la stérilisation forcée. Cependant, des interrogations fortes persistent et appellent des clarifications.

Certaines mesures annoncées traduisent la résurgence d'une approche cloisonnée de la politique du handicap. Une tendance déjà soulignée par la Fédération générale des PEP qui appelle une impulsion nouvelle et forte en faveur d'un véritable décloisonnement des politiques publiques.

Une approche globale, systémique de la politique du handicap est nécessaire, reposant sur la mobilisation de tous dans une dynamique de partage d'expertises et de co-construction, de coopération. Si la création d'un observatoire des besoins constitue une avancée significative, elle intervient après la réalisation des diagnostics annoncés comme partagés dans le cadre du déploiement des 50 000 solutions. Or, la répartition des crédits dont disposent aujourd'hui les ARS a été définie en amont de l'installation des groupes de travail territoriaux.

Enfin, les évolutions de notre modèle d'accompagnement et de notre société, nécessitent des moyens à la hauteur de l'enjeu et des besoins des personnes. A ce jour les financements annoncés et déployés depuis la CNH, ne suffisent pas à endiguer la situation critique du secteur associatif qui répond aux attentes et aux besoins des personnes.